



DIH 78

Etablissements et services médico-sociaux et sanitaires - Yvelines

3 rue St Charles - 78000 - Versailles

Fonctionnement de l'établissement

| | |
|--|--|
| Type d'établissement | (PCPE) Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées |
| Intitulé de l'agrément | Dispositif Intégratif Handicap. Porté par la MDPH |
| Spécialisé autisme | Non |
| Zone géographique concernée | Yvelines - 78 |
| Sectorisation | Oui |
| Coût mensuel pour le résident (structure adulte) | Pas de coût, c'est un dispositif financé par les ARS |
| Accueil et procédure d'admission | |
| Un diagnostic TSA est-il demandé à l'admission ? | Non |
| Modalité d'admission | Les familles ou les personnes ne peuvent pas solliciter elles-mêmes le DIH-78. Dans une logique de coordination et de co-responsabilité, les professionnels qui les accompagnent utilisent un formulaire d'entrée permettant de décrire la situation et l'objet de la demande. |
| Composition de l'équipe | |
| Fonctions éducatives et sociales | Educateur spécialisé / Educateur Technique |

Modalités d'accompagnement

| | |
|---|---|
| Description des interventions proposées | Au sein du Dispositif Intégratif, des coordinateurs-trices de parcours complexes oeuvrent à la recherche de solutions pour des personnes de tout âge en situation de rupture de soins, d'aides ou d'accompagnement. |
|---|---|



tamis

Annuaire de ressources sur l'autisme en Ile-de-France

La coordination de parcours organise et coordonne les interventions des différents acteurs d'ajÃ© identifiÃ©s et si nÃ©cessaire fait appel Ã d'autres acteurs pouvant rÃ©pondre aux besoins de la personne. La coordination de parcours complexes ne se substitue pas aux interventions des diffÃ©rents partenaires mais favorise la communication ainsi que la recherche de solutions, en se basant sur les principes de co-responsabilitÃ© et de co gestion.